Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600511-20251211-20251211006-DE

CRUGUEL

Département du Morbihan

Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL
Séance du jeudi 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
" " présents : 12
" " absents : 3
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 5 décembre 2025

Présents (12) : *BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TREGARO Nicolas, BESNARD Daniel, ETIENNE Brigitte, GUILLAUME Guénnolé, LE SOURD Michel, MAUGUIN Armandine, RICHARD Magali, TATTEVIN Gilles, TOMMERAY Magali*
Absents (3) *: FLOQUET Freddy, GICQUEL Céline, JUIN Patrice*
Secrétaire de séance *: MAUGUIN Armandine*
Pouvoirs(2) *: GICQUEL Céline donne pouvoir à MAUGUIN Armandine*
FLOQUET Freddy donne pouvoir à Guénnolé GUILLAUME

6-Budget Communal – Décision modificative

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les décisions budgétaires modificatives suivantes afin de pouvoir passer les écritures comptables : les dernières échéances d'intérêt d'emprunt et les travaux en régie (réalisés par les agents techniques)

Dépenses - Article 66111 « intérêts d'emprunt » + 1 500 €
Dépenses - Article 65888 « Autres charges diverse » - 1 500 €

Recettes – Article 722 - 042 immo corporelles	*+ 3 594,45 €*
Dépenses – Article 21318 - 040 autres immo	*+ 2 458,28 €*
Dépenses – Article 2132 - 040 autres immo	*+ 1 136,17 €*

Pour équilibrer les sections :
- en dépense de fonctionnement: + 3 594.45 € au chapitre 023
- en recette d' investissement: + 3 594.45 € au chapitre 021

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, les décisions modificatives présentées ci-dessus et autorisent le Maire à valider les travaux en régie réalisés par les agents techniques à cout horaire estimé à 20 €..

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Armandine MAUGUIN

Le Maire,
David BOULVAIS

MAIRIE DE CRUGUEL (Morbihan)